



PER346 · LES ÉVANGILES : CONTEXTE ET PARTICULARITÉS DES RÉCITS

L'acharnement du Sanhédrin, condamnation officielle

Ponce Pilate n'a plus aucun pouvoir pour sauver Jésus ; sous l'influence de Caïphe et des pharisiens, la situation dégénère rapidement...

EN BREF

PER346 analyse la condamnation officielle de Jésus par Ponce Pilate sous la pression acharnée du Sanhédrin. À Jérusalem, le vendredi matin, la foule manipulée par les chefs religieux réclame la crucifixion. Pilate, piégé politiquement, cède malgré l'absence de motif valable. L'étude aborde les irrégularités du procès et la question chronologique de la 'sixième heure' en Jean 19.14, à travers une approche synoptique des quatre évangiles.

LECTURE
17 min

RÉFÉRENCES
28

LIVRES CITÉS
4

NIVEAU
Moyen

PUBLIC
Intermédiaire

PUBLIÉE
03/04/2026

MISE À JOUR
04/04/2026

CLASSEMENT

PARCOURS	Passion et Résurrection
PARCOURS	Synopse évangélique
THÈME	Les Évangiles
THÈME	Passion de Jésus
SÉRIE	La dernière journée jusqu'à la crucifixion

PERSONNAGES

Jésus · Ponce Pilate · Caïphe · Pierre · César

LIEUX

Jérusalem · prétoire · palais de Pilate

PÉRIODES

vendredi 1er avril · matin tôt · troisième heure · sixième heure · neuvième heure · 1er siècle après J.-C.

MOTS-CLÉS

condamnation de Jésus · Sanhédrin · Ponce Pilate · Passion · crucifixion · procès de Jésus · synopse · Caïphe · sixième heure · prétoire

NOTIONS

procès de Jésus · pression politique et religieuse · irrégularités judiciaires · chronologie de la Passion · système horaire juif et romain · condamnation injuste · manipulation des foules · pouvoir du Sanhédrin · faiblesse de Pilate

RÉFÉRENCES BIBLIQUES

Matthieu 27.20-25 · Matthieu 27.22 · Matthieu 27.26 · Matthieu 27.45 · Matthieu 26.57-68 · Marc 15.13-15 · Marc 14.11-15 · Marc 14.55-59 · Marc 15.25 · Luc 23.23-25 (+ 12, voir l'index)

SOURCE

<https://schilo.org/per346-lacharnement-du-sanhedrin-condamnation-officielle/>

EXPORTÉE LE

24/10/2026

DROITS

© 2026 Schilo — Tous droits réservés

SOMMAIRE

Consultation	3
Textes bibliques	3
Détails techniques	5
Détails chronologiques, selon nos conclusions :	6
Commentaire :	6
Lexique	8

RÉSUMÉ

La péricope PER346 traite de l'acharnement du Sanhédrin contre Jésus et de sa condamnation officielle par Ponce Pilate, dans le cadre de la Passion. Cette étude synoptique s'appuie sur les quatre évangiles — Matthieu 27.20-25, Marc 15.13-15, Luc 23.23-25 et Jean 18.40 ; 19.4-16 — pour reconstituer les derniers moments du procès de Jésus devant le gouverneur romain. Le contexte chronologique est précisé : l'action se déroule le vendredi matin, aux alentours de 8 heures, devant le prétoire du palais de Ponce Pilate à Jérusalem. C'est à cet endroit que se joue l'acte final d'une procédure judiciaire marquée par de nombreuses irrégularités : jugement de nuit, recours à de faux témoignages, condamnation précipitée. Ces manquements graves aux règles du droit juif de l'époque témoignent que le but unique du Sanhédrin était l'élimination de Jésus, et non la recherche d'une justice équitable. Pilate se retrouve progressivement piégé. Bien qu'il n'ait trouvé aucun motif valable de condamnation en Jésus, la pression combinée des chefs religieux — Caïphe et les pharisiens — et de la foule excitée le place dans une position intenable. La foule rassemblée devant le palais réclame avec violence la crucifixion. Pilate, craignant une émeute et une dénonciation auprès de l'empereur César, finit par céder à cette pression, livrant Jésus pour être crucifié (Matthieu 27.26 ; Jean 19.16). Sa décision révèle à la fois une faiblesse politique caractérisée et la réussite de la stratégie orchestrée par les autorités religieuses juives. Un point technique important est abordé concernant la mention de la « sixième heure » en Jean 19.14, associée à « la préparation de la Pâque ». L'expression « préparation de la Pâque » désigne dans l'usage juif le vendredi, jour de préparation avant le sabbat pascal. Quant à la « sixième heure », deux interprétations principales s'affrontent chez les exégètes : selon le système horaire romain (le jour commençant à minuit), elle correspondrait à 6 heures du matin ; selon le système juif (le jour commençant au lever du soleil), elle correspondrait à midi. Certains commentateurs évoquent également la pratique évangélique de mentionner les heures par multiples de trois, reflétant une division approximative de la journée en grandes périodes, comme le montrent Marc 15.25 et Matthieu 27.45. La crucifixion elle-même se déroule entre la troisième et la neuvième heure selon les évangiles synoptiques, soit approximativement entre 9h et 15h. Il est donc cohérent de situer la comparution finale devant Pilate tôt le matin, vers 6 heures, peu après le reniement de Pierre et le chant du coq (Jean 18.27-28). L'usage du terme « environ » dans les textes souligne l'absence de précision absolue et la nature de repère temporel approximatif des indications horaires. Cette péricope s'inscrit dans une série d'études synoptiques sur la Passion et la dernière journée de Jésus jusqu'à la crucifixion. Elle est complétée par plusieurs annexes thématiques : ANN026 sur l'heure de la crucifixion, ANN027 sur le dernier repas de Pâque, ANN028 sur la journée juive au temps de Jésus, et ANN031 sur les Souverains Sacrificateurs. Ces ressources complémentaires permettent d'approfondir le contexte historique, liturgique et juridique dans lequel se déroulent les événements. En définitive, cette péricope met en lumière la convergence des quatre évangélistes pour décrire comment la condamnation de Jésus résulte

d'une combinaison de pression religieuse organisée, de lâcheté politique et de manipulation des foules. Le Sanhédrin, en forçant la main de Pilate, obtient la mort de Jésus dans un cadre légal romain, contournant ainsi les limites de son propre pouvoir judiciaire. Cette analyse détaillée invite le lecteur à mesurer la gravité et la complexité des événements qui précèdent directement la crucifixion.

Consultation

Vous pouvez consulter :

- [ANN027 : Le dernier repas de Pâque](#)
- [ANN028 : La journée juive au temps de Jésus](#)
- [ANN026 : L'heure de la crucifixion](#)
- [ANN031 : Les Souverains Sacrificateurs](#)

Textes bibliques

Matthieu

Matthieu 27.20-25 (Louis Segond S21)

Les chefs des prêtres et les anciens persuadèrent la foule de demander Barabbas et de faire mourir Jésus. Le gouverneur prit la parole et leur dit: «Lequel des deux voulez-vous que je vous relâche?» Ils répondirent: «Barabbas.»

Pilate répliqua: «Que ferai-je donc de Jésus qu'on appelle le Christ?» Tous répondirent: «Qu'il soit crucifié!»

«Mais quel mal a-t-il fait?» dit le gouverneur. Ils crièrent encore plus fort: «Qu'il soit crucifié!»

Voyant qu'il ne gagnait rien mais que le tumulte augmentait, Pilate prit de l'eau, se lava les mains en présence de la foule et dit: «Je suis innocent du sang de ce juste. C'est vous que cela regarde.»

Et tout le peuple répondit: «Que son sang retombe sur nous et sur nos enfants!»

Texte biblique de la Bible version Segond 21 Copyright 2007 Société Biblique de Genève Reproduit avec aimable autorisation. Tous droits réservés.

Marc

Marc 15.13-15 (Louis Segond S21)

Ils crièrent de nouveau: «Crucifie-le!»

«Quel mal a-t-il fait?» leur dit Pilate. Ils crièrent encore plus fort: «Crucifie-le!»

Voulant satisfaire la foule, Pilate leur relâcha Barabbas et, après avoir fait fouetter Jésus, il le livra à la crucifixion.

Texte biblique de la Bible version Segond 21 Copyright 2007 Société Biblique de Genève Reproduit avec aimable autorisation. Tous droits réservés.

Luc

Luc 23.23-25 (Louis Segond S21)

Cependant ils insistaient à grands cris, demandant qu'il soit crucifié, et leurs cris l'emportèrent, [avec ceux des chefs des prêtres.]

Pilate décida de leur accorder ce qu'ils demandaient.

Il relâcha celui qui avait été mis en prison pour émeute et pour meurtre, et qu'ils réclamaient, et il livra Jésus à leur volonté.

Texte biblique de la Bible version Segond 21 Copyright 2007 Société Biblique de Genève Reproduit avec aimable autorisation. Tous droits réservés.

Jean**Jean 18.40** (Louis Segond S21)

Alors de nouveau ils crièrent [tous]: «Non, pas lui, mais Barabbas!» Or, Barabbas était un brigand.

Texte biblique de la Bible version Segond 21 Copyright 2007 Société Biblique de Genève Reproduit avec aimable autorisation. Tous droits réservés.

Jean**Jean 19.4-16** (Louis Segond S21)

Pilate sortit de nouveau et dit aux Juifs: «Voilà, je vous l'amène dehors afin que vous sachiez que je ne trouve en lui aucun motif de le condamner.»

Jésus sortit donc, portant la couronne d'épines et le manteau de couleur pourpre. Pilate leur dit: «Voici l'homme.»

Lorsque les chefs des prêtres et les gardes le virent, ils s'écrièrent: «Crucifie-le! Crucifie-le!» Pilate leur dit: «Prenez-le vous-mêmes et crucifiez-le, car pour ma part, je ne trouve en lui aucun motif de le condamner.»

Les Juifs lui répondirent: «Nous avons une loi et, d'après notre loi, il doit mourir parce qu'il s'est fait Fils de Dieu.»

Quand il entendit cette parole, Pilate eut très peur.

Il rentra dans le prétoire et dit à Jésus: «D'où es-tu?» mais Jésus ne lui donna aucune réponse.

Pilate lui dit: «C'est à moi que tu refuses de parler? Ne sais-tu pas que j'ai le pouvoir de te relâcher et que j'ai le pouvoir de te crucifier?»

Jésus répondit: «Tu n'aurais aucun pouvoir sur moi s'il ne t'avait pas été donné d'en haut. C'est pourquoi celui qui me livre à toi est coupable d'un plus grand péché.»

Dès ce moment-là, Pilate chercha à le relâcher, mais les Juifs criaient: «Si tu le relâches, tu n'es pas l'ami de l'empereur. Tout homme qui se fait roi se déclare contre l'empereur.»

Après avoir entendu ces paroles, Pilate amena Jésus dehors et siégea au tribunal à l'endroit appelé «le Pavé», en hébreu Gabbatha.

C'était le jour de la préparation de la Pâque, il était environ midi. Pilate dit aux Juifs: «Voici votre roi.»

Ils s'écrièrent alors: «A mort! A mort! Crucifie-le!» Pilate leur dit: «Dois-je crucifier votre roi?» Les chefs des prêtres répondirent: «Nous n'avons pas d'autre roi que l'empereur.»

Alors il le leur livra pour qu'il soit crucifié. Ils prirent donc Jésus et l'emmenèrent.

Texte biblique de la Bible version Segond 21 Copyright 2007 Société Biblique de Genève Reproduit avec aimable autorisation. Tous droits réservés.

Détails techniques

Année 26

Année 27

Année 28

Année 29

Année 30

Année 31

Année 32

Année 33

Lieu : La ville de Jérusalem, le prétoire devant le palais de Pilate

Date : le vendredi 1er avril, le matin tôt

Mode opératoire : Nous suivons maintenant Luc

Note sur le mode opératoire : Matthieu, Marc et Jean reprennent ces informations



dimanche 27 mars

lundi 28 mars

mardi 29 mars

mercredi 30 mars

jeudi 31 mars

vendredi 1 avril

samedi 2 avril

dimanche 3 avril

Ponce Pilate n'a plus aucun pouvoir pour sauver Jésus ; sous l'influence de Caïphe et des pharisiens, la situation dégénère rapidement.

Détails chronologiques, selon nos conclusions :

20 Le retour chez Ponce Pilate arrive vers 8 h. Marc 15.6-19 ; Matthieu 27.15-30 ; Luc 23.13-25 ; Jean 18.39-40 ; Jean 19.1-16.

21 La foule, rassemblée devant le palais de Ponce Pilate, exige la crucifixion. Matthieu 27.22 ; Marc 14.11-15 ; Luc 23.23 ; Jean 19.15.

Vous pouvez consulter l'intégralité de cette chronologie dans l'étude [ANN026 : L'heure de la crucifixion](#).

Commentaire :

Pilate se retrouve progressivement piégé par la pression de la foule et la crainte d'un trouble public. Les chefs du Sanhédrin ont habilement manœuvré, et la sentence finit par tomber :

Matthieu 27.26 (Louis Segond S21) :

Alors Pilate leur relâcha Barabbas; et, après avoir fait fouetter Jésus, il le livra à la crucifixion.

Texte biblique de la Bible version Segond 21 Copyright 2007 Société Biblique de Genève Reproduit avec aimable autorisation. Tous droits réservés.

Jean 19.16 (Louis Segond S21) :

Alors il le leur livra pour qu'il soit crucifié. Ils prirent donc Jésus et l'emmenèrent.

Texte biblique de la Bible version Segond 21 Copyright 2007 Société Biblique de Genève Reproduit avec aimable autorisation. Tous droits réservés.

L'ensemble des événements décrits par les Évangiles semble s'inscrire dans un laps de temps relativement court, depuis l'arrestation jusqu'à la condamnation. Sans revenir en détail sur les nombreuses irrégularités du procès — jugement de nuit (Matthieu 26.57-68), recours à de faux témoignages (Marc 14.55-59), condamnation précipitée, il apparaît que seul le résultat importait : l'élimination de Jésus.

Concernant Jean 19.14, la mention de « la préparation de la Pâque » correspond à l'usage juif de désigner le vendredi comme jour de préparation. La question de la « sixième heure » a suscité diverses interprétations. Deux possibilités principales sont envisagées : soit Jean utilise le système horaire romain, où le jour commence à minuit, ce qui situerait l'événement vers 6 heures du matin ; soit il emploie le système juif, où la sixième heure correspond à midi, en partant du lever du soleil (Jean 4.6). Certains exégètes proposent une autre approche en rappelant que les Évangiles mentionnent souvent des heures par multiples de trois (Marc 15.25 ; Matthieu 27.45), ce qui pourrait refléter une division approximative de la journée en grandes périodes. Toutefois, cette explication reste imprécise.

D'après les données concordantes, la crucifixion se déroule de la troisième à la neuvième heure, soit approximativement de 9 h à 15 h (Marc 15.25 ; Matthieu 27.45). Ainsi, il est plausible que Jean situe la comparution devant Pilate tôt le matin, aux alentours de 6 heures, peu après le reniement de Pierre et le chant du coq (Jean 18.27-28).

L'expression « environ » souligne d'ailleurs l'absence de précision absolue et renvoie plutôt à un repère temporel observé. Dans ce contexte, la situation échappe progressivement au contrôle de Pilate. La foule, excitée par les chefs religieux, devient de plus en plus hostile et réclame la crucifixion (Luc 23.21).

Nous présentons une analyse détaillée de ces informations fournies par Jean dans l'annexe ANN026 : L'heure de la crucifixion.

Craignant une émeute et une dénonciation auprès de César (Jean 19.12), Pilate finit par céder. Derrière cette décision se dessinent à la fois une faiblesse politique et la réussite stratégique du Sanhédrin, qui parvient à contraindre le représentant romain à prononcer une condamnation qu'il savait injustifiée (Luc 23.22).

LEXIQUE

La Bible Segond 21 (S21) — La Segond 21. Modernisation : La Segond 21 vise à moderniser le langage de la traduction de Louis Segond tout en maintenant une grande fidélité aux textes originaux hébreux et grecs.

INF082 · <https://schilo.org/inf082-la-bible-segond-21-s21/>

Les pharisiens — Les Pharisiens, apparus après la révolte des Maccabées (165 av. J.-C.), étaient un groupe religieux influent du judaïsme antique. Attachés à la Torah écrite et orale, ils croyaient en la résurrection et restaient proches du peuple. Souvent en conflit avec Jésus dans les Évangiles, ils ont néanmoins donné des figures comme Nicodème et Joseph d'Arimatee. Leurs enseignements ont fondé le judaïsme rabbinique après la destruction du Temple en 70 ap. J.-C.

INF002 · <https://schilo.org/inf002-les-pharisiens/>

Les romains — En l'an -63 av. J.-C. le général romain Pompée, envahi le territoire d'Israël et prend Jérusalem.

INF004 · <https://schilo.org/inf004-les-romains/>

Le Sanhédrin — Le Sanhédrin était la plus haute instance religieuse, judiciaire et législative du judaïsme du Second Temple (IIe s. av. J.-C. – 70 ap. J.-C.). Composé de 71 membres et siégeant à Jérusalem, il interprétait la Torah, arbitrait les litiges majeurs et supervisait le calendrier hébraïque. Mentionné dans les Évangiles et décrit par la littérature rabbinique, il disparaît après 70 ap. J.-C. mais son modèle continue d'inspirer l'organisation et la pensée juridique juives.

INF003 · <https://schilo.org/inf003-le-sanhedrin/>

POUR ALLER PLUS LOIN

PARCOURS	Passion et Résurrection https://schilo.org/parcours/passion-et-resurrection/
PARCOURS	Synopse évangélique https://schilo.org/parcours/synopse-evangelique/
THÈME	Les Évangiles https://schilo.org/theme/les-evangiles/
THÈME	Passion de Jésus https://schilo.org/theme/passion-de-jesus-evangiles/
SÉRIE	La dernière journée jusqu'à la crucifixion https://schilo.org/serie/la-derniere-journee-jusqua-la-crucifixion/
ÉTUDE PRÉCÉDENTE	PER345 - La libération d'un prisonnier https://schilo.org/per345-la-liberation-dun-prisonnier/
ÉTUDE SUIVANTE	PER347 - Les différents sévices et la flagellation https://schilo.org/per347-les-differents-sevices-et-la-flagellation/

INDEX DE L'ÉTUDE

Références bibliques : Matthieu 27.20-25 · Matthieu 27.22 · Matthieu 27.26 · Matthieu 27.45 · Matthieu 26.57-68 · Marc 15.13-15 · Marc 14.11-15 · Marc 14.55-59 · Marc 15.25 · Luc 23.23-25 · Luc 23.21 · Luc 23.13-25 · Jean 18.40 · Jean 19.4-16 · Jean 19.12 · Jean 19.14 · Jean 19.15 · Jean 19.16 · Jean 18.27-28 · Jean 4.6 · Jean 18.39-40 · Jean 19.1-16

GENÈSE 49.10

« Le sceptre ne s'éloignera pas de Juda, ni le bâton de commandement d'entre ses pieds, jusqu'à ce que vienne Schilo, et que les peuples lui obéissent. »

Pourquoi « Schilo » ?

Le terme « Schilo » apparaît dans la Genèse, au sein de la bénédiction de Jacob sur ses fils. Il est généralement traduit par « celui à qui cela appartient » ou « celui qui doit venir » — une prophétie messianique qui annonce un personnage issu de la tribu de Juda, à qui les peuples du monde obéiront. Pour nous, ce nom symbolise notre conviction centrale : Jésus est ce Schilo — le Messie annoncé, fils de David, fils d'Abraham, vers qui pointent toutes les Écritures. Notre site porte ce nom en hommage à cette prophétie et à Celui qu'elle désigne.

SOURCES ET DROITS

Cette étude : © 2026 Schilo — Tous droits réservés. **Source :** <https://schilo.org/per346-lacharnement-du-sanhedrin-condamnation-officielle/>, exportée le 24/10/2026. La version en ligne peut avoir été complétée depuis.